

# MARCHÉ MUNICIPAL

LA RÉFÉRENCE DES ACHATS MUNICIPAUX

Transport  
**DIVERSIFIÉ À L'IMAGE  
DE NOS RÉGIONS**



**Partenaire d'affaires**

ARPE-Québec

M<sup>me</sup> Dominique Levesque

Responsable des Achats

## UNE INSPIRATION EN TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL

**Avec plus de 80 000 déplacements au compteur pour l'année 2016 seulement, la Régie inter-municipale de transport de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (RÉGÎM) a le vent dans les voiles. Près de huit ans après sa création, l'équipe qui l'opère propose toujours autant d'idées novatrices pour mieux desservir les citoyens de la péninsule et de l'archipel.**

### UNE HISTOIRE D'INNOVATION

Implanter un système de transport collectif à l'échelle régionale, dans un territoire aussi vaste et diversifié que celui de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, était un défi de taille pour la Conférence régionale des élus (CRÉ), instigatrice de la RÉGÎM.

« L'objectif au départ était de relier les plus petites municipalités avec les plus grands centres pour que les gens puissent aller à la rencontre des services dans les hôpitaux, les magasins, peu importe la raison », se remémore M. Jonathan Lapierre, maire des Îles-de-la-Madeleine et l'un des premiers maîtres d'œuvre de la RÉGÎM.

C'était en 2008. Le groupe d'élus municipaux porteurs de l'initiative a mobilisé divers ministères et organisations locales autour d'un projet pilote de trois ans pour tester la faisabilité d'un système de transport collectif régional 100 % gaspésien et madelinot. Financement obtenu, ententes avec une poignée de transporteurs locaux signés, il ne restait qu'à établir les horaires et les trajets pour que le projet pilote se mette en route.

La réussite ne s'est pas fait attendre! « Nous avons connu un succès rapide. La première année on avait, de mémoire, environ 20 000 déplacements. En l'espace d'un an, on est passé à 60 000 déplacements. La réponse a été extraordinaire de la part des citoyens et des partenaires », souligne M. Lapierre.

Trois ans plus tard, le temps était venu pour les élu(e)s de la région d'assurer la pérennité de leur réseau de transport collectif au-delà du projet pilote qui lui avait donné naissance. Le défi était d'autant plus important considérant la réduction du financement récurrent de la part des partenaires gouvernementaux.

## UN PROGRAMME DE FORMATION EN LIGNE UNIQUE AU QUÉBEC



### Des cours de certification DMA

Pour exceller dans l'exercice de vos fonctions et responsabilités de directeur général et secrétaire-trésorier et pour obtenir le titre de *Directeur municipal agréé* (DMA).

### Des cours de spécialisation et des cours à la carte

Pour parfaire vos compétences. Disponibles en tout temps.

### Un Parcours personnalisé d'apprentissage (PPA)

Pour répondre parfaitement à vos besoins et à vos attentes.

### Un service de mentorat et de jumelage

Pour vous accompagner dans votre apprentissage.

[admq.qc.ca](http://admq.qc.ca)  
418 647-4518



**ADMQ**  
STIMULER L'EXCELLENCE

Association des  
directeurs municipaux  
du Québec



**M. Antoine Audet**

Directeur et secrétaire-trésorier  
de la RÉGÎM

« C'est là que nous est apparue l'opportunité de créer une régie intermunicipale dédiée au transport collectif - la première au Québec. Une régie, que ce soit sur le plan des règles de fonctionnement politiques ou administratives, s'apparente beaucoup à une gestion municipale. Elle est la propriété de toutes les MRC et municipalités du territoire », explique M. Lapierre.

### S'IMPOSER UNE TAXE

Une fois créée, la Régie devait être financée. Bien entendu, une partie du financement provenait des utilisateurs du service de transport. La RÉGÎM avait aussi accès à des sommes provenant du ministère des Transports par le biais d'un programme normé de soutien pour le transport collectif.

« Mais ce n'était pas suffisant pour le développement et l'amélioration du service », fait savoir le maire. Comme dernière source de revenus, les élu(e)s ont eu l'idée audacieuse de taxer chaque litre d'essence vendu sur le territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine à raison de 0,01 \$ le litre.

« On est donc allé voir le ministère des Finances en 2011 pour lui demander de nous imposer une taxe. C'était très novateur à l'époque! Les gens du ministère étaient plutôt surpris de voir des élu(e)s débarquer en demandant se faire taxer. On a réussi à leur démontrer que c'était de cette façon qu'on allait assurer la pérennité financière de notre Régie », raconte M. Lapierre.

Depuis ce temps, chaque litre d'essence vendu sur le territoire est surtaxé d'un sou. Cet argent est versé au gouvernement du Québec, puis remis à la RÉGÎM qui l'utilise pour compléter son budget d'exploitation. Encore aujourd'hui, seules la Régie et la Ville de Montréal profitent de cette mécanique de financement, selon l'actuel directeur général et secrétaire-trésorier de la RÉGÎM, M. Antoine Audet.



## JOIGNEZ-VOUS AUX NOMBREUX PARTENAIRES DU CIRCUIT ÉLECTRIQUE!

Plus de **900 BORNES** | Plus de **200 VILLES**

**POUR TOUTE QUESTION  
PORTANT SUR UN ÉVENTUEL  
PARTENARIAT AVEC LE CIRCUIT  
ÉLECTRIQUE, CONSULTEZ LA  
SECTION NOS PARTENAIRES  
DE NOTRE SITE WEB.**



**VISITEZ NOTRE SITE WEB**  
[lecircuitelectrique.com](http://lecircuitelectrique.com)



« La Régie était unique, témoigne-t-il. C'est certain que notre modèle a inspiré d'autres régions, entre autres sur la façon de coordonner des services à l'échelle régionale. Une tournée a d'ailleurs été organisée au Bas-Saint-Laurent, en Outaouais, sur la Côte-Nord et en Abitibi-Témiscamingue pour expliquer notre modèle et démontrer comment on avait réussi à atteindre nos objectifs. »

## TRANSPORT RÉGIONAL... COMME EN VILLE

La RÉGÎM opère de façon similaire aux sociétés de transport de Montréal et de Québec, à la différence que les passages des minibus sont beaucoup moins fréquents. Règle générale, on parle d'un trajet le matin, à partir des secteurs les plus éloignés vers les pôles de services, et d'un autre en sens inverse en fin de journée.

« Les trajets de soir et de matin se font de façon systématique. Les gens peuvent réserver ou se présenter et embarquer à bord, tout simplement. Certains secteurs plus achalandés aussi profitent de trajets de demi-journée », selon M. Audet.

La RÉGÎM compte au total 16 véhicules en activité. Elle a aussi scellé des ententes avec des compagnies de taxi dans certains secteurs pour assurer un service de navette sur demande. Le trajet hebdomadaire reliant Murdochville à Gaspé, par exemple, est desservi par la compagnie de taxi de Gaspé. Trois MRC ont aussi confié à la RÉGÎM la gestion du transport adapté sur leur territoire.

Fait notable, contrairement aux sociétés de transport, la RÉGÎM ne possède aucun autobus. « Comme organisation municipale, on ne peut pas acheter de véhicule ni embaucher des chauffeurs. On doit octroyer le tout à des transporteurs privés à qui nous garantissons l'achat d'une banque de kilomètres », précise M. Audet.

## TOUT CE QU'IL Y A DE PLUS MODERNE

La RÉGÎM a récemment mis en place un système de répartition qui fonctionne à l'aide de tablettes et d'émetteurs GPS installés à bord des véhicules. L'état du réseau est donc connu en tout temps et en temps réel, autant des coordonnateurs que des utilisateurs. En effet, un système d'alerte SMS a été lancé au cours de la dernière année pour permettre aux utilisateurs de rester informés sur la desserte en cas de tempête de neige ou de travaux routiers, par exemple.

### Achalandage annuel de la RÉGÎM (en nombre de trajets réguliers)

2010 - 21 451	2014 - 86 379
2011 - 60 269	2015 - 89 905
2012 - 77 304	2016 - 80 806
2013 - 76 913	

Les passagers de la RÉGÎM utilisent désormais un système de paiement par cartes à puce munies de la technologie RFID, similaires aux cartes OPUS bien connues à Montréal et à Québec. Les gens peuvent acheter des passes mensuelles ou des livrets de billets. Pour implanter cette nouvelle fonctionnalité, la Régie a opté pour une solution sur mesure plutôt que d'adopter un système existant comme celui de la STM ou du RTC.

« Ce sont des systèmes lourds conçus pour de grandes sociétés de transport. Nous avons préféré travailler avec une compagnie pour développer une solution personnalisée, à l'échelle de notre territoire et de notre desserte », indique M. Audet.



Les minibus de la RÉGÎM sont en fait opérés par des transporteurs privés.

À moyen terme, la RÉGÎM espère pouvoir rendre disponible la position exacte de ses autobus pour que les utilisateurs suivent leurs déplacements en temps réel.

## UNE RÉGION RÉSILIENTE

La Gaspésie a été durement touchée en 2014 et 2015 lorsque le transporteur interurbain Keolis (Orléans Express) a annoncé de larges coupures de service dans la péninsule. Environ 60 % de la desserte régionale auparavant assurée par le transporteur s'est évaporée en quelques mois. La RÉGÎM n'a pas tardé à intervenir pour remédier à la situation. Elle a déployé un système de navettes pour desservir les territoires qui n'étaient plus desservis par le transporteur.

« La Régie a conclu une entente avec Keolis pour bonifier son service de transport interurbain. C'est un rôle qu'on a pu jouer régionalement grâce à la maturité de la Régie et à notre habitude à intervenir en transport. Notre expérience nous a permis de déployer les services rapidement et de jouer notre rôle d'interlocuteur régional pour parler au gouvernement et au transporteur », commente M. Audet.

La desserte est depuis revenue à un niveau plus adéquat. Notamment, le trajet entre Grande-Rivière et Gaspé, délaissé par Keolis, a repris du service grâce à l'intervention de la RÉGÎM. ◀



Les utilisateurs de la RÉGÎM paient leur déplacement avec l'aide d'une carte à puce similaire à la carte OPUS, bien connue à Montréal et à Québec.